

Ecrivain Public

Les prochaines permanences de l'écrivain public auront lieu au Centre des Marais les **lundis 13, 27 mai à partir de 18 h**. M. ALIX accueille les personnes avec ou sans rendez-vous. Contact : 02.99.62.83.27.

ETRE PARENTS... PARLONS-EN

Suite à la conférence qui a eu lieu le 30 Avril à la Halte-garderie Berlingot sur le thème « *Comment accompagner nos enfants dans les grands événements de la vie* », le Centre des Marais vous propose de vous retrouver entre parents

le Jeudi 16 Mai, à 20 h au Vernistubule
(43, rue de Chateaubriant).

THEATRE DU COQ ET DE L'ANE

Le Théâtre du Coq et de l'Ane jouera

« *Histoire de Mahou le Boucher* »,
le DIMANCHE 19 MAI à 21 h
à l'Etiang des Villeberthes à BRETEIL,

dans le cadre du Festival Coup de Théâtre qui se déroule du 17 au 19 mai : cabaret, animations de rue, théâtre. Renseignements et réservations au 02.99.06.02.65.

MAIRIE

En raison des jours fériés du mois de mai, voici le planning de rattrapage des collectes d'ordures ménagères :

- > Collecte du mercredi 8 mai 2002 : reportée au vendredi 10 mai.
- > Collecte du lundi 20 mai 2002 : avancée au samedi 18 mai.

U. S. V. FOOT

Cherche entraîneurs moins de 13 ans, moins de 17 ans, seniors et benjamins. Pour tout renseignement, téléphonez au 02.99.62.70.40.

CROIX D'OR

Vous avez, ou un de vos proches, un problème d'alcool.

Né restez pas seul, venez nous en parler,

Le SAMEDI 18 MAI de 17 h à 19 h,
Au Centre des Marais (Vernistubule).

SECOURS CATHOLIQUE

Permanence tous les lers et 3èmes jeudis du mois de 14 h à 17 h, au sous-sol de la Résidence du Clos d'Orière. Prochaines dates : 16 mai, 6 juin et 20 juin.

T. D. V. : THE DANSANT VERNOIS

JEUDI 16 MAI 2002 de 14 h à 18 h
à la Salle des Fêtes de la Chalotais.

Orchestre : Hervé RENIMEL

ASSAD - LOISIRS DES AINES

- > Le service animation de l'ASSAD du Pays de Rennes à Chartres de Bretagne (Aide Soins Services à Domicile) recherche des bénévoles pour aider à l'encadrement de journées d'animation auprès des personnes âgées dépendantes (Accueils de jour et vacances à la journée). Vous pouvez contacter l'animatrice au 02.99.77.12.77.

- > L'ASSAD organise chaque mois un programme d'activités s'adressant aux personnes retraitées.

Elle peut prendre en charge le transport.

Au programme :

27/05 : Après-midi jeux de société à la résidence d'Orrière.
Clos d'Orière.

30/05 : Visite des jardins de Brocéliande à Bréal sous Montfort.

Tarif : 18, 30 € la journée (repas et goûter inclus)
3,05 € le transport

Contact : Mme BARBEDETTE au 02.99.77.12.77

A.V.A.M. : Association Vernoise des Assistantes maternelles

Vous qui recherchez une assistante maternelle agréée, sachez que l'Association de Vern (AVAM) est à votre disposition pour vous communiquer les noms des personnes disponibles pour la garde de votre enfant.

Pourquoi une assistante maternelle agréée ? :

- Elle ne peut garder qu'un nombre limité d'enfants avec présentation de la carte d'agrément délivrée par la DDASS.
- Elle offre des garanties : contrat de travail.
- Elle est couverte par une assurance pour l'enfant accueilli à son domicile.

Aide à la famille :

- Chaque trimestre, la CAF verse une allocation pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA). Cette somme est variable selon les ressources. Pour un enfant de moins de 3 ans : 589,98 € ou 466,49 € ou 386,46 €. Pour un enfant de moins de 6 ans, ces sommes sont divisées par 2.
- La CAF règle pour vous les cotisations sociales dues à l'URSSAF pour l'assistante maternelle.
- Vous bénéficiez, sous certaines conditions, d'une réduction de l'impôt sur le revenu des sommes versées.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mme FONTAINE, du lundi au vendredi au 02.99.62.86.29